

**Commission économique pour l'Europe****Comité des politiques de l'environnement****Vingtième session**

Genève, 28-31 octobre 2014

Point 10 c) de l'ordre du jour provisoire

**Huitième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»: développer le Système de partage d'informations sur l'environnement****Résultats des travaux du Groupe des amis du Système de partage d'informations sur l'environnement pour la période de mars à juillet 2014****Rapport du Groupe des amis du Système de partage d'informations sur l'environnement***Résumé*

À sa dix-neuvième session (Genève, 22-25 octobre 2013), le Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a créé un Groupe des amis du Système de partage des informations sur l'environnement (SEIS) pour appuyer le développement du SEIS dans la région paneuropéenne. Par la suite, le Comité exécutif de la CEE a officiellement approuvé la création du Groupe des amis du SEIS, son mandat et son cahier des charges, ainsi que ses besoins financiers (voir ECE/EX/11).

Le Comité des politiques de l'environnement a demandé aux Amis du SEIS d'étudier plusieurs questions connexes, qu'il s'agisse de suivre et d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en place du SEIS ou d'organiser et de structurer le processus d'évaluation périodique en tenant compte des avantages du SEIS (voir ECE/CEP/2013/2, par. 38, 39 et 116 g) v)).

Afin d'exécuter le mandat susmentionné, les Amis du SEIS se sont concertés par voie électronique et se sont réunis à Genève le 12 mai 2014. Le présent document expose dans leurs grandes lignes les résultats auxquels ils ont abouti, notamment à leur réunion de mai dernier, en vue d'étayer les travaux que le Comité des politiques de l'environnement consacrera au SEIS à sa vingtième session.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Cadre général, mandat et champs d'application.....	1–14	3
I. Plan de travail pour 2014-2015 .....	15–22	4
II. Suivi et évaluation des progrès réalisés dans la mise en place du Système de partage d'informations sur l'environnement .....	23–26	6
III. Organisation et structuration du processus d'évaluation périodique de l'environnement .....	27–28	6
IV. Calendrier des réunions.....	29	6
V. Enseignements tirés de l'organisation de la première réunion.....	30–33	7
Annexe		
Plan de travail du Groupe des amis du Système de partage d'informations sur l'environnement pour 2014-2015.....		8

## Cadre général, mandat et champs d'application

1. Des informations sur l'environnement récentes, fiables, de qualité et aisément accessibles sont essentielles à la fois pour appuyer l'élaboration des politiques et pour informer les citoyens sur la qualité de leur environnement. Cela étant, il est difficile de structurer un large éventail de données et d'informations environnementales, de communiquer celles-ci d'une manière qui soit compréhensible et ciblée aux décideurs et au public, et de les mettre à profit pour établir des rapports sur l'état de l'environnement aux niveaux national et international.

2. À la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Astana, 21-23 septembre 2011), les ministres ont décidé d'établir une procédure d'évaluation périodique de l'environnement et de développer le Système de partage des informations sur l'environnement (SEIS) dans l'ensemble de la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) afin de procéder à un examen continu de l'environnement paneuropéen (ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.1, par. 14).

3. Les ministres ont fait valoir que ces deux initiatives devraient concourir à la poursuite de divers processus politiques, tels que les accords multilatéraux sur l'environnement, et notamment au renforcement des capacités des pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale, pour qu'ils puissent surveiller et évaluer leur environnement.

4. Le Bureau du Comité des politiques de l'environnement a estimé que la décision de développer le SEIS dans l'ensemble de la région était l'un des résultats les plus importants de la Conférence d'Astana et a recommandé que les progrès accomplis en la matière soient présentés à la prochaine conférence «Un environnement pour l'Europe».

5. À sa dix-neuvième session (Genève, 22-25 octobre 2013), durant l'examen à mi-parcours des principaux résultats de la Conférence d'Astana, le Comité a évalué le développement du SEIS dans la région et constaté que les progrès étaient assez limités. En dépit du nombre croissant d'initiatives en rapport avec le SEIS et de la présentation de rapports périodiques, ces activités restent dispersées et mal coordonnées.

6. La compréhension du SEIS et des avantages qu'il présente reste une priorité absolue et un défi majeur tant pour appuyer la procédure périodique d'évaluation et d'établissement de rapports que pour rehausser le niveau de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Les pays devraient développer le SEIS sur la base de leurs besoins nationaux et de leurs engagements internationaux, par exemple au titre des accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres politiques environnementales, en tenant compte des principes du SEIS.

7. Pour renforcer l'action du Comité au niveau politique et celle du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement au niveau technique, le Comité a décidé de créer un mécanisme de coordination sous la forme d'un groupe des «Amis du SEIS» et a approuvé le mandat de ce groupe (ECE/CEP/2013/2, par. 38, 39 et 116 g v)<sup>1</sup>.

8. Par la suite, le Comité exécutif de la CEE a officiellement approuvé la création du Groupe des amis du SEIS, son mandat, son cahier des charges, ainsi que les ressources financières nécessaires pour financer ses travaux (voir ECE/EX/11)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Le document peut être consulté à l'adresse suivante:  
<http://www.unece.org/env/cep/2013sessionoctober.html>.

<sup>2</sup> Le document peut être consulté à l'adresse suivante:  
<http://www.unece.org/commission/excom/welcome.html>.

9. Après l'approbation par le Comité exécutif du Groupe des amis du SEIS, le secrétariat de la CEE a envoyé des courriels invitant les parties intéressées à désigner des personnes susceptibles de les représenter au sein du Groupe. Des candidatures ont été reçues de 13 États membres de la CEE, ainsi que l'ensemble des organisations et organes intergouvernementaux et des organisations non gouvernementales en question, comme prévu dans le cahier des charges des Amis du SEIS.

10. Le Groupe des amis du SEIS comprend des représentants de 13 pays (Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Serbie, Slovaquie, Suisse et Turquie), du Bureau du Comité des politiques de l'environnement, du Bureau du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement, du Groupe de travail des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) de la CEE, du Protocole sur l'eau et la santé, de la Commission européenne, de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), de la CEE, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'Organisation de coopération et de développements économiques, des quatre centres régionaux pour l'environnement (pour l'Asie centrale, le Caucase, la République de Moldova et la Fédération de Russie), de l'ECO-Forum européen, du Zoï Environment Network et du projet de surveillance de l'environnement en Asie centrale financé par l'Union européenne (MONECA)<sup>3, 4</sup>.

11. Conformément à son cahier des charges, le Groupe des amis du SEIS a essentiellement pour objectif d'offrir une plate-forme pour l'échange d'informations sur les activités en cours et projetées concernant le développement du SEIS, de créer des synergies entre les principales parties prenantes intéressées et de conjuguer leurs efforts.

12. En même temps, le Comité a chargé le Groupe des amis du SEIS d'étudier les questions ci-après et d'y apporter des réponses au cours de la période 2014-2015:

a) Suivi et évaluation des progrès: quels devraient être les objectifs et les indicateurs de résultats précis du développement du SEIS?

b) Comment la procédure d'évaluation périodique devrait-elle être définie et organisée de façon à tenir compte des avantages du SEIS?

13. Le champ d'application géographique du développement du SEIS s'étend à la région paneuropéenne, à savoir les 56 pays membres de la CEE.

14. Pour s'acquitter de leur mandat, les Amis du SEIS ont mené des consultations par voie électronique et se sont réunis à Genève le 12 mai 2014. La première réunion était présidée par le Vice-Président belge du Comité des politiques de l'environnement. Faute de ressources disponibles au niveau national, certains Amis du SEIS n'ont pu prendre part à cette réunion.

## I. Plan de travail pour 2014-2015

15. Le cahier des charges du Groupe des amis du SEIS spécifie qu'à leur première réunion les Amis du SEIS s'accorderont sur un plan de travail qui prévoit des activités concrètes et axées sur les résultats, tenant compte des éléments en rapport avec le SEIS,

---

<sup>3</sup> MONECA est une composante d'un projet plus vaste de gouvernance des forêts et de la biodiversité, y compris la surveillance de l'environnement (FLERMONECA).

<sup>4</sup> La liste des Amis du SEIS est disponible sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/env/cep/friendsofseis2014sessionmay.html>.

notamment les documents soumis à la dix-neuvième session du Comité (ECE/CEP/2013/13, ECE/CEP/2013/15 et ECE/CEP/2013/18).

16. Il est prévu que le Groupe des amis du SEIS tiende au cours de la période 2014-2015 deux ou trois réunions organisées immédiatement avant ou après celles du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement ou de l'Équipe spéciale conjointe sur les indicateurs de l'état de l'environnement. Entre ses réunions, le Groupe a la possibilité de travailler par échange de courriers électroniques, en tant que de besoin.

17. À sa première réunion, en mai 2014, le Groupe des amis du SEIS s'est attaché à définir des cibles et des indicateurs de résultats permettant de suivre et d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en place du SEIS, sur la base d'un document de travail élaboré par le secrétariat de la CEE, en concertation avec l'AEE. Le document final (ECE/CEP/2014/8) est soumis au Comité pour approbation. Le Groupe a également engagé le débat sur la question de l'organisation et de la structuration du processus d'évaluation périodique, en prenant en considération les avantages du SEIS.

18. À la deuxième réunion qu'ils tiendront en 2015, les Amis du SEIS arrêteront définitivement l'organisation et la structure du processus d'évaluation périodique, en tenant compte des avantages du SEIS, sur la base d'un document de travail établi par le secrétariat de la CEE en concertation avec l'AEE. Le document final sera soumis au Comité des politiques de l'environnement pour approbation en 2015. Si le Comité demande que la mise au point de cibles et d'indicateurs de résultats fasse l'objet de travaux supplémentaires, le Groupe s'attellera également à cette tâche.

19. En fonction des décisions que prendra le Comité et des ressources disponibles, le Groupe examinera la possibilité de tenir ou non une troisième réunion au cours de la période 2014-2015.

20. Les services de secrétariat du Groupe seront assurés par le personnel permanent du secrétariat de la CEE<sup>5</sup>. Parallèlement, des fonds extrabudgétaires seront requis pour couvrir les frais de participation des membres du Groupe remplissant les conditions requises et les dépenses d'éventuelles missions de coordination avec les principales parties prenantes. Un tableau détaillé présentant les ressources extrabudgétaires nécessaires à la CEE est annexé au document du Comité exécutif (voir ECE/EX/11, annexe III).

21. On trouvera dans l'annexe du présent document un tableau présentant le plan de travail du Groupe des amis du SEIS pour 2014-2015, que le Groupe a adopté à sa première réunion. Ce plan est sujet à modification à la lumière des décisions pertinentes du Comité. Si le Comité devait décider d'élargir les activités liées au SEIS au-delà des deux tâches qu'il a assignées au Groupe à sa dix-neuvième session (fourniture de conseils techniques à l'appui du développement du SEIS dans certains pays, par exemple), il faudrait prévoir des fonds supplémentaires pour appuyer ces nouvelles activités.

22. Le Comité est invité à prendre note du plan de travail des Amis du SEIS pour 2014-2015.

---

<sup>5</sup> Le secrétariat de la CEE appuiera les travaux du Groupe des amis du SEIS dans la limite des ressources existantes et par le biais des fonds extrabudgétaires en: a) assurant les services de secrétariat pour une réunion par an du Groupe en moyenne (avec interprétation simultanée), y compris l'élaboration de l'ordre du jour et des rapports de réunion; b) en établissant des documents de travail et d'information pour le Groupe; c) en prenant des dispositions financières afin de permettre aux membres du Groupe qui remplissent les conditions requises de participer aux réunions du Groupe; d) en assurant la liaison et la coordination avec le Président du Groupe et les membres du Groupe; e) en facilitant les contributions nationales, en tant que de besoin; et f) en identifiant et en collaborant en réseau avec les organisations et les institutions concernées par le développement du SEIS.

## **II. Suivi et évaluation des progrès réalisés dans la mise en place du Système de partage d'informations sur l'environnement**

23. Conformément au mandat défini par le Comité, le Groupe des amis du SEIS s'est réuni à Genève le 12 mai 2014 et s'est attaché à mettre au point des cibles et des indicateurs de résultats afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en place du SEIS. Le Groupe a examiné un projet de cibles et d'indicateurs de résultats élaboré par le secrétariat de la CEE et a fait des suggestions en vue d'améliorer ceux-ci. Le secrétariat de la CEE, en coopération avec l'AEE, a mis la dernière main au document en vue de sa présentation au Comité.

24. Le Groupe des amis du SEIS est convenu d'établir un cadre en vue d'aider chaque pays à mesurer les progrès accomplis dans la mise en place de son SEIS national. Le cadre est conçu pour satisfaire les besoins nationaux, ainsi que pour respecter les engagements internationaux pris par le pays, notamment au titre des accords multilatéraux sur l'environnement.

25. Les trois éléments constitutifs du SEIS sont le contenu, la coopération institutionnelle et l'infrastructure. Une des caractéristiques essentielles du SEIS est son «contenu commun» qui devrait permettre d'établir des rapports thématiques et des rapports sur l'état de l'environnement périodiques reposant notamment – mais pas exclusivement – sur un ensemble restreint d'indicateurs communs reconnus au niveau international. Le cadre comprend des cibles et des indicateurs de résultats correspondants, ainsi que des mesures connexes, compte tenu des éléments constitutifs du SEIS.

26. Le Comité sera invité à examiner le document présentant les cibles et les indicateurs de résultats pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en place du SEIS dans la région paneuropéenne à l'appui du processus d'évaluation périodique de l'état de l'environnement, ainsi qu'à se prononcer sur des modalités d'examen des progrès accomplis (ECE/CEP/2014/8).

## **III. Organisation et structuration du processus d'évaluation périodique de l'environnement**

27. À leur réunion de mai 2014, les Amis du SEIS ont engagé la discussion sur la question de l'organisation et de la structuration du processus d'évaluation périodique de l'environnement, question qui, de l'avis des participants, était liée à l'élaboration de cibles et d'indicateurs de résultats pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en place du SEIS. À cet égard, il a été suggéré de travailler sur cette question après la vingtième session du Comité, en prenant en compte les conclusions relatives aux cibles et aux indicateurs de résultats du SEIS.

28. Le Comité sera invité à faire part de ses vues préliminaires sur le processus d'évaluation périodique de l'environnement afin de guider les futurs travaux des Amis du SEIS sur ce sujet.

## **IV. Calendrier des réunions**

29. Les Amis du SEIS ont examiné la proposition visant à coupler leur deuxième réunion avec la dixième session de l'Équipe spéciale conjointe sur les indicateurs de l'état de l'environnement (en l'organisant le lundi 11 mai 2015). Cela étant, si le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement devait revoir son calendrier

pour tenir ses réunions annuelles au printemps, la date de la prochaine réunion des Amis du SEIS pourrait être ajustée en vue de la coupler avec celle du Groupe de travail en 2015.

## V. Enseignements tirés de l'organisation de la première réunion

30. La première réunion du Groupe des amis du SEIS, d'une durée d'une journée, a été organisée juste avant la réunion de l'Équipe spéciale conjointe sur les indicateurs de l'environnement, en raison des contraintes financières, de façon à faciliter la participation des représentants remplissant les conditions requises pour recevoir une aide financière (à ce jour, l'établissement du SEIS dans l'ensemble de la région paneuropéenne n'a bénéficié que de ressources limitées). Par conséquent, la réunion avait un ordre du jour relativement chargé, axé principalement sur la mise au point de cibles et d'indicateurs de résultats.

31. À cet égard, certains participants ont suggéré de prévoir au cours de la réunion suffisamment de temps pour partager l'expérience acquise dans la mise en place du SEIS au niveau national en vue de s'informer des meilleures pratiques et des difficultés liées à l'implantation du SEIS sur le terrain. Par ailleurs, il a été jugé nécessaire de chercher des moyens de faire participer plus activement les représentants des accords multilatéraux relatifs à l'environnement présents à la réunion des Amis du SEIS. En fonction de l'ordre du jour de la prochaine réunion, il faudrait envisager d'organiser une rencontre pouvant durer jusqu'à deux jours en 2015.

32. Par ailleurs, des échanges de vues entre certains des principaux partenaires du SEIS, dont la CEE, l'AEE et le PNUE, avant la réunion des Amis du SEIS pourraient aussi être envisagés en vue de s'accorder sur des approches communes que le Groupe examinerait plus avant.

33. Concernant les documents de la réunion, certains participants russophones ont exprimé le souhait qu'ils soient traduits en russe. Cependant, le secrétariat ne peut traiter les documents des réunions d'experts comme des documents officiels ni en assurer la traduction. Par conséquent, les parties prenantes du SEIS, notamment les États membres de la CEE, qui souhaitent financer la traduction en russe de documents en prévision de la prochaine réunion des Amis du SEIS sont invités à en informer le secrétariat.

## Annexe

## Plan de travail du Groupe des amis du Système de partage d'informations sur l'environnement pour 2014-2015

<i>Activité/réunion</i>	<i>Produit</i>	<i>Tâche (responsabilité)</i>	<i>Calendrier/échéance</i>	<i>Incidences financières</i>
Première réunion des Amis du SEIS, Genève, 12 mai 2014	Cibles et indicateurs de résultats permettant de suivre et évaluer les progrès accomplis dans la mise en place du SEIS	Élaboration d'un projet de document pour la réunion (secrétariat de la CEE en concertation avec l'AEE et le Président des Amis du SEIS)	Avant le 30 avril 2014	Personnel permanent actuellement disponible au secrétariat de la CEE
		Révision et achèvement du document (Amis du SEIS avec le concours du secrétariat de la CEE)	En cours de session	Ressources extrabudgétaires pour financer la participation d'Amis du SEIS remplissant les conditions requises
		Traitement et présentation du document officiel au Comité à sa vingtième session pour approbation (secrétariat de la CEE, en concertation avec le Président des Amis du SEIS)	Avant le 21 juillet 2014 (pour édition) Avant le 18 août 2014 (pour présentation et publication sur le site Web de la vingtième session du Comité)	Personnel permanent du secrétariat de la CEE
	Vision/conception initiale de l'organisation et de la structuration du processus d'évaluation périodique, tenant compte des avantages du SEIS	Ouverture des débats (Amis du SEIS)	En cours de session	Ressources extrabudgétaires pour financer la participation d'Amis du SEIS remplissant les conditions requises
Rapport des Amis du SEIS sur leur première réunion		Élaboration, traitement et soumission du rapport au Comité à sa vingtième session pour examen (secrétariat de la CEE en concertation avec le Président des Amis du SEIS)	Avant le 21 juillet 2014 (pour édition)	Personnel permanent du secrétariat de la CEE
			Avant le 18 août 2014 (pour présentation et publication sur le site Web de la vingtième session du Comité)	

<i>Activité/réunion</i>	<i>Produit</i>	<i>Tâche (responsabilité)</i>	<i>Calendrier/échéance</i>	<i>Incidences financières</i>
Travaux intersessions par messagerie électronique	Vision/conception plus élaborée de l'organisation et de la structuration du processus d'évaluation périodique, tenant compte des avantages du SEIS	Poursuite des travaux sur l'organisation et la structuration du processus d'évaluation périodique, notamment le SEIS (Amis du SEIS avec le concours du secrétariat de la CEE)	Novembre 2014-mai 2015	Personnel permanent du secrétariat de la CEE  Ressources extrabudgétaires pour financer la participation d'Amis du SEIS remplissant les conditions requises
	Si le Comité préconise des travaux supplémentaires, cibles et indicateurs de résultats révisés pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans la mise en place du SEIS	Si le Comité préconise des travaux supplémentaires à sa vingtième session, réviser les cibles et les indicateurs de résultats pour suivre et évaluer les progrès accomplis dans la mise en place du SEIS (Amis du SEIS, avec le concours du secrétariat de la CEE)	Novembre 2014-mai 2015	Personnel permanent du secrétariat de la CEE
Deuxième réunion des Amis du SEIS, Genève, 11 mai 2015 (à confirmer)	Document final sur l'organisation et la structuration du processus d'évaluation périodique, tenant compte des avantages du SEIS	Établissement d'un projet de document pour la réunion (secrétariat de la CEE en concertation avec l'AEE et le Président des Amis du SEIS)	Avant le 30 avril 2015	Personnel permanent du secrétariat de la CEE
		Révision et achèvement du document (Amis du SEIS avec le concours du secrétariat de la CEE)	En cours de session	Ressources extrabudgétaires pour financer la participation d'Amis du SEIS remplissant les conditions requises
		Traitement et présentation du document officiel au Comité à sa vingt et unième session pour approbation (secrétariat de la CEE en concertation avec le Président des amis du SEIS)	Avant le 20 juillet 2015 (pour édition)  Avant le 17 août 2015 (pour soumission et publication sur le site Web de la vingt et unième session)	Personnel permanent du secrétariat de la CEE

<i>Activité/réunion</i>	<i>Produit</i>	<i>Tâche (responsabilité)</i>	<i>Calendrier/échéance</i>	<i>Incidences financières</i>
	Si le Comité préconise des travaux additionnels, cibles et indicateurs de résultats définitifs pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans la mise en place du SEIS	Si le Comité préconise des travaux supplémentaires, finalisation des cibles et indicateurs de résultats (Amis du SEIS avec l'appui du secrétariat de la CEE)  Si le Comité préconise des travaux additionnels, traitement et présentation du document officiel au Comité pour approbation à sa vingt et unième session	En cours de session  Avant le 20 juillet 2015 (pour édition)  Avant le 17 août 2015 (pour présentation au Comité et affichage sur le site Web de sa vingt et unième session)	Ressources budgétaires pour financer la participation des Amis du SEIS remplissant les conditions requises  Personnel permanent du secrétariat de la CEE
	Rapport du Groupe des amis du SEIS sur sa deuxième réunion	Élaboration, traitement et présentation du rapport au Comité pour examen à sa vingt et unième session (secrétariat de la CEE en concertation avec le Président du Groupe des amis du SEIS)	Avant le 20 juillet 2015 (pour édition)  Avant le 17 août 2015 (pour présentation au Comité et affichage sur le site Web de sa vingt et unième session)	Personnel permanent du secrétariat de la CEE
Travaux intersessions par messagerie électronique	Si le Comité préconise des travaux supplémentaires, document final relatif à l'organisation et à la structuration du processus d'évaluation périodique, tenant compte des avantages du SEIS	Si le Comité préconise des travaux supplémentaires, finalisation du document relative à l'organisation et à la structuration du processus d'évaluation périodique, tenant compte des avantages du SEIS (Amis du SEIS, avec l'appui du secrétariat de la CEE)	Novembre-décembre 2015 (à confirmer par le Comité à sa vingt et unième session)	Personnel permanent du secrétariat de la CEE  Ressources extrabudgétaires pour d'éventuelles missions de coordination avec les principales parties prenantes